



**CŒUR & COTEAUX**  
**COMMINGES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°2024-11

**Objet : Approbation de la déclaration de projet visant la mise en compatibilité n° 1 du PLU de Saint-Gaudens  
Passe à poissons**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges, dûment convoqués, se sont réunis en Conseil Communautaire, à Villeneuve de Rivière, sous la Présidence de Magali GASTO OUSTRIC, Présidente.

Conseillers communautaires		EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
En exercice	<b>140</b>	
Présents	<b>100</b>	Date de la convocation : <b>7 mars 2024</b>
Procurations	<b>16</b>	
Votants	<b>116</b>	

**Présents / Excusés / Absents / Procurations / Suppléances**

	Commune	Nom	Prénom	
1	AGASSAC	ANE	Serge	Présent
2	ALAN	BEAUSOR	Francis	Présent
3	AMBAX	MIQUEL	Daniel	Présent
4	ANAN	BRIOL	Laurent	Présent
5	ASPRET-SARRAT	NOGUES	Lydie	Présent
6	AULON	DURROUX	Jean-Claude	Présent
7	AURIGNAC	LOSEGO	Jean-Michel	Présent
8	AURIGNAC	DARNISE	Laurence	Procuration à JM LOSEGO
9	AUSSON	BARRAU	Yves-Pierre	Présent
10	BACHAS	BRINI	Bouziane	Présent
11	BALESTA	DASQUE	Jean-Charles	Présent
12	BENQUE	LASSERRE	Jean-Claude	Procuration à G LOUBEYRE
13	BLAJAN	CASTEX	Jean-Bernard	Absent
14	BOISSÈDE	FRECHOU	Alain	Présent
15	BORDES DE RIVIÈRE	CAPERAN-LORENZI	Geneviève	Présente
16	BOUDRAC	CLARENS	Gilles	Présent
17	BOULOGNE SUR GESSE	BOUBEE	Alain	Présent
18	BOULOGNE SUR GESSE	CAUBET	Fabienne	Procuration à A BOUBEE
19	BOULOGNE SUR GESSE	ADOUE	Jérôme	Procuration à M GASTO OUSTRIC
20	BOUSSAN	BOUBE	Patrick	Présent
21	BOUZIN	PASSAMENT	Alain	Absent
22	CARDEILHAC	BOYER	Raymond	Présent
23	CASSAGNABÈRE-TOURNAS	VIGNES	Philippe	Présent
24	CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	Présent
25	CASTERA VIGNOLLES	POUZOL	Thierry	Présent
26	CAZAC	PRIAULT	Françoise	Procuration à M DUPRAT
27	CAZARIL-TAMBOURÈS	LEFRANC	Gérard	Absent

28	CAZENEUVE-MONTAUT	TESSER	Christian	Absent
29	CHARLAS	DUCLOS	Jean-Pierre	Présent
30	CIADOUX	TOUBERT	Thierry	Présent
31	CLARAC	MANENT-MANENT	Jean-Paul	Présent
32	COUEILLES	FABARON	Bernard	Procuration à R DUCLOS
33	CUGURON	SANTAMARIA	Christine	Présente
34	EOUX	REY	Monique	Présente
35	ESCANECRABE	ARSEGUET	Jean-Claude	Absent
36	ESPARRON	MASSARIN	André	Absent
37	ESTANCARBON	SOUPENE	Daniel	Présent
38	FABAS	DAMIENS	Gérald	Présent
39	FRANQUEVIELLE	NICOLAS	Virginie	Présente
40	FRONTIGNAN-SAVÈS	SALLES	Thierry	Présent
41	GENSAC DE BOULOGNE	SABATHE	Daniel	Présent
42	GOUDEX	MANAVIT	Laurent	Présent
43	LABARTHE-INARD	ALBENQUE	Jacques	Suppléé par G FRANCO
44	LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY	Claire	Présente
45	LABARTHE-RIVIERE	DAVAND	Sébastien	Présent
46	LABASTIDE-PAUMÈS	BRUMAS	Catherine	Présente
47	LALOURET-LAFFITEAU	LAFFORGUE	Jean-Claude	Suppléé par Martine RIEU
48	LANDORTHE	CORTINAS	Lucienne	Présente
49	LANDORTHE	RAMOS	Jacqueline	Présente
50	LARCAN	FOURMENT	Henri	Présent
51	LARROQUE	RENON	Jean-Louis	Sortie temporaire
52	LATOUE	BOSC	Pierre	Présent
53	LE CUIING	DUPUY	David	Présent
54	LECUSSAN	MALET	Bernard	Présent
55	LES TOURREILLES	SARRAQUIGNE	Denis	Présent
56	LESPITEAU	DUPUY	Jérôme	Présent
57	LESPUGUE	FOIX	Jean-François	Présent
58	LIEOUX	BARUTAUT	Alain	Présent
59	LILHAC	SIOUTAC	Gilbert	Sortie temporaire
60	L'ISLE EN DODON	WELTER	Lionel	Présent
61	L'ISLE EN DODON	GAUTHIER	Chrystelle	Procuration à L WELTER
62	L'ISLE EN DODON	MONFERRAN	Michel	Présent
63	LODES	BERREBI	Véronique	Présente
64	LOUDET	ATHIEL	Hervé	Absent
65	MARTISSERRE	TOULON	Maryse	Procuration à G SIOUTAC- Sortie temporaire
66	MAUVEZIN	PLANTE	Thierry	Procuration à L MANAVIT
67	MIRAMBEAU	DE MARCHI	Josiane	Présente
68	MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	Présente
69	MOLAS	MEDOUS	Joëlle	Présente
70	MONDILHAN	GASPARD	Joseph	Présent
71	MONTBERNARD	COUMES	Pascal	Présent
72	MONTESQUIEU-GUITTAUT	ALVIN	Philippe	Présent
73	MONTGAILLARD SUR SAVE	CHAINET	Julien	Absent
74	MONTMAURIN	AMIEL	Gabriel	Présent
75	MONTOULIEU SAINT-BERNARD	SORS	Camille	Présent
76	MONTRÉJEAU	MIQUEL	Eric	Absent
77	MONTRÉJEAU	DUMOULIN	Maryse	Présente
78	MONTRÉJEAU	BRILLAUD	Philippe	Présent
79	MONTRÉJEAU	TARISSAN	Martine	Absente
80	MONTRÉJEAU	CAPOMASI	Michel	Absent
81	NÉNIGAN	CRESPIN	Damien	Présent
82	NIZAN SUR GESSE	SOLLE	Mathieu	Présent
83	PÉGUILHAN	LAURENTIES-BARRERE	Céline	Absente – sortie définitive
84	PEYRISSAS	LOUBEYRE	Guy	Présent

85	PEYROUZET	LAGRANGE	Philippe	Présent
86	POINTIS-INARD	TREINQUE	Didier	Présent
87	PONLAT-TAILLEBOURG	FOURTIES	Gilles	Présent
88	PUYMAURIN	BIASON	Valentin	Suppléé par J LAGLEYSE
89	RÉGADES	GASTO	Marlène	Présente
90	RIEUCAZE	CAZAUX	Jean-François	Présent
91	RIOLAS	DUPRAT	Michel	Présent
92	SAINT-ANDRE	CASTETS	David	Présent
93	SAINT-ELIX SEGLAN	SUSPENE	Nicolas	Présent
94	SAINT-FERRÉOL	BOUAS	Thierry	Absent
95	SAINT-FRAJOU	DAVEZAC	Alain	Suppléé par Y BOURRUST
96	SAINT-GAUDENS	DUCLOS	Jean-Yves	Présent
97	SAINT-GAUDENS	GASTO OUSTRIC	Magali	Présente
98	SAINT-GAUDENS	SOUYRI	Jean-Luc	Procuration à A ANTUNES
99	SAINT-GAUDENS	RAULET	Isabelle	Présente
100	SAINT-GAUDENS	HEUILLET	Eric	Procuration à M ISASI
101	SAINT-GAUDENS	CAZES	Josette	Présente
102	SAINT-GAUDENS	PINET	Alain	Procuration à JF AGNES
103	SAINT-GAUDENS	RIERA	Evelyne	Présente
104	SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN	Joël	Présent
105	SAINT-GAUDENS	BITEAU	Marie-Pierre	Présente
106	SAINT-GAUDENS	SAFORCADA	Pierre	Procuration à E RIERA
107	SAINT-GAUDENS	MALET	Béatrice	Présente
108	SAINT-GAUDENS	AGNES	Jean-François	Présent
109	SAINT-GAUDENS	NAVARRÉ	Annie	Procuration à J GUILLERMIN
110	SAINT-GAUDENS	PUYMEGE	Vincent	Procuration à B MALET
111	SAINT-GAUDENS	RICOUL	Céline	Présente
112	SAINT-GAUDENS	ISASI	Manuel	Présent
113	SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	Présente
114	SAINT-GAUDENS	LACOUZATTE	Didier	Présent
115	SAINT-GAUDENS	FINI	Laura	Procuration à I RAULET
116	SAINT-GAUDENS	CAMPO-CASTILLO	Benoît	Procuration à MP BITEAU
117	SAINT-GAUDENS	LOUIS	Yves	Présent
118	SAINT-GAUDENS	FAUVERNIER	Annabelle	Sortie définitive
119	SAINT-GAUDENS	IMBERT	Frédéric	Absent
120	SAINT-IGNAN	ROUEDE	Élisabeth	Présente
121	SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	Présent
122	SAINT-LAURENT-SUR-SAVE	PITOUT	Daniel	Absent
123	SAINT-LOUP EN COMMINGES	BOUZIGUES	Denis	Présent
124	SAINT-MARCET	MILLET	Chantal	Absent
125	SAINT-PÉ-DELBOSC	FORTASSIN	Jean-Pierre	Présent
126	SAINT-PLANCARD	FONTANEAU	Marie-Hélène	Présente
127	SALHERM	DE GAULEJAC	Michel	Présent
128	SAMAN	LACROIX	Julien	Présent
129	SAMOUEILLAN	DANGLA	Jean-Paul	Présent
130	SARRECAVE	BOUBEE	Evelyne	Présente
131	SARREMEZAN	ENEL	Catherine	Présente
132	SAUX ET POMARÈDE	SANSONETTO	Evelyne	Présente
133	SAVARTHÈS	GILLY	Martine	Présente
134	SÉDEILHAC	CASTERAN	Philippe	Absent
135	TERREBASSE	FERRERE	Jean	Présent
136	VALENTINE	NADALET	Marie	Présent
137	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	SUBRA	Émilie	Absent
138	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	HERY	Patrick	Absent
139	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	VERDIER	Nadine	Présent
140	VILLENEUVE-LÉCUSSAN	BATMALE	Lionel	Absent

Secrétaire de séance : Alain FRECHOU

**Délibération n° 2024-11**

**APPROBATION DE LA DÉCLARATION DE PROJET VISANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ N°1  
DU PLU DE SAINT-GAUDENS – PASSE À POISSONS**

Monsieur le Vice-Président Jean FERRERE présente le rapport suivant :

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-54 et suivants, R.153-15 et suivants, L.300-1 et L.300-6 concernant une déclaration de projet menée par la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges, compétente en matière de PLU/PLUi, documents en tenant lieu et carte communale ;

Vu la délibération n°2017-53 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges en date du 16 mars 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-GAUDENS ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en date du 5 juillet 2021 ayant prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMEC) n°1 du Plan Local d'urbanisme (PLU) de Saint-Gaudens afin de permettre la création d'une passe à poisson sur la Garonne ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en date du 06 juillet 2023 ayant tiré le bilan de la concertation de la DPMEC n°1 du PLU de Saint-Gaudens ;

Vu les avis favorables des Personnes Publiques Associées (PPA) recueillis par courrier et lors de la réunion d'examen conjoint organisée le 20 octobre 2023, conformément à l'article L.153-52 du Code de l'Urbanisme, rassemblés dans le compte rendu de ladite réunion :

- **Un avis favorable** de la Direction Départementale des Territoires (DDT) émis lors de l'examen conjoint et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne par courrier en date du 18 septembre 2023 ;
- **Un avis favorable** du PETR Pays Comminges Pyrénées en charge du schéma de cohérence territoriale (SCoT) émis par courrier en date du 5 octobre 2023. Comme confirmé lors de l'examen conjoint, les élus sont en attente d'une mise en compatibilité des PLU sur le territoire du PETR. La remarque en fin de courrier sur ce point ne concerne pas directement la procédure de DPMEC et n'est pas susceptible de remettre en question l'avis favorable du SCoT ;
- **Un avis favorable** de la chambre d'agriculture en date du 31 juillet 2023 :

Vu l'avis n° 2023AO92 du 29 septembre 2023 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) sur l'évaluation environnementale avec deux recommandations :

- Compléter la description du projet en précisant l'ensemble de ses composantes ;
- Traduire clairement dans le règlement la préservation des enjeux écologiques, notamment sur la parcelle 94, préservée pour le développement de la biodiversité ;

Vu le compte-rendu de la réunion d'examen conjoint du 20 octobre 2023 justifiant notamment de la non prise en compte des remarques de la MRAE ;

Vu l'arrêté n°2023-29 de la Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en date du 16 octobre 2023 soumettant à enquête publique le projet de DPMEC n°1 du PLU de Saint-Gaudens du 13 novembre 2023 à 9h au 13 décembre 2023 à 17h.

**Vu l'absence d'observations du public** concernant la DPMEC n°1 du PLU de Saint-Gaudens émises pendant l'enquête ;

Vu le **rapport et les conclusions du commissaire enquêteur** en date du 13 janvier 2024 donnant **un avis favorable** assorti d'une recommandation concernant la bonne information du public durant la phase chantier ;

Madame la Présidente rappelle les **raisons qui ont conduit la Communauté de Communes à engager la DPMEC n°1 du PLU de Saint-Gaudens** et les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre.

Considérant les avis favorables des PPA-PPC et du commissaire enquêteur ainsi que l'absence d'observations du public, le projet de DPMEC n°1 du PLU de Saint-Gaudens, tel qu'il est présenté au conseil communautaire, est prêt à être approuvé, conformément aux articles susvisés du Code de l'Urbanisme (CU).

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Gaudens**, telle qu'elle est annexée à cette délibération afin de permettre la création d'une passe à poisson sur la Garonne.

Conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du CU, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Saint-Gaudens et au siège de la Communauté de Communes pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Conformément à l'article L.153-23 du CU, la présente délibération et le PLU seront publiés sur le portail national de l'urbanisme.

La présente délibération deviendra exécutoire après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus et sa transmission à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Gaudens.

Conformément à l'article L.153-22 du CU, le PLU ainsi approuvé sera mis à disposition du public en mairie de Saint-Gaudens et au siège de la communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture habituels.

**POUR :** 116

**CONTRE :** //

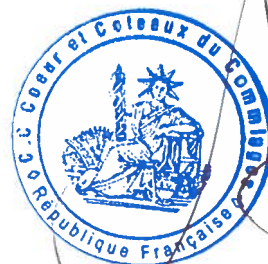
**ABSTENTION :** //

**ADOPTÉ**

Fait et délibéré le 14 mars 2024.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Magali GASTO OUSTRIC



La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 18/03/2024

ID : 031-200072643-20240314-202411-DE

